

Le 5 juin 2025

Communiqué de presse

TAKE KAIR : LA CONCERTATION CONFIRTE L'INTÉRÊT DU TERRITOIRE POUR LE PROJET

Hynamics (filiale du Groupe EDF) publiera, ce lundi 9 juin 2025, son bilan de la concertation Take Kair [sur le site Internet dédié](#).

Outre une analyse quantitative et qualitative des avis exprimés dans le cadre de la concertation, ce document contient notamment les enseignements tirés par la maîtrise d'ouvrage lors des rencontres avec le public ainsi que les réponses aux demandes de précisions et recommandations émises par les garants de la CNDP.

Le projet Take Kair prévoit l'implantation d'une usine de production d'e-carburant au service de la décarbonation du transport aérien sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire Port à horizon 2030.

La concertation conforte l'intérêt du territoire pour le projet

À l'aune des échanges et des avis exprimés pendant la concertation préalable, Hynamics **confirme sa volonté de poursuivre le développement du projet Take Kair sur le territoire**. Le projet est globalement soutenu, sans point de blocage majeur malgré des questionnements. **Les élus de Donges, de Saint-Nazaire et de la Région des Pays de la Loire ayant participé à la concertation** ont apporté leur soutien en soulignant l'inscription du projet dans la démarche de décarbonation de la zone portuaire (démarche ZIBaC).

A l'instar des garants de la CNDP dans leur bilan, Hynamics retient plusieurs sujets d'intérêt pour le public et les acteurs :

- **la création d'emplois, les opportunités de synergies industrielles et la contribution du projet au développement économique du bassin industriel de Saint-Nazaire** ont été évoqués comme les points positifs majeurs de l'arrivée de l'usine ;
- **la contribution du projet à la décarbonation du secteur aérien** a fait l'objet de nombreuses remarques positives mais aussi d'interrogations auxquelles Hynamics et les participants à la table-ronde « Décarbonation du secteur aérien » du 27 février 2025 se sont attachés à répondre pendant les temps d'échanges ;
- **les ressources nécessaires au projet (consommation électrique, eau, CO₂), les enjeux de sécurité, les impacts environnementaux, le périmètre de la concertation** sont également des points de vigilance soulevés, sur lesquels Hynamics sera particulièrement attentive dans le développement du projet.

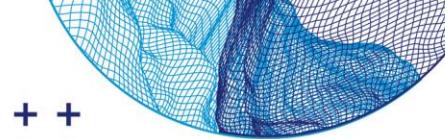
L'analyse qualitative de la concertation revient sur les avis exprimés lors de la concertation et fournit des éléments de réponse et des précisions d'Hynamics, du port de Nantes-Saint-Nazaire et de RTE.

Les principaux enseignements de la concertation

Hynamics a pris acte des attentes exprimées lors de la concertation, également soulignées par les garants de la CNDP dans leur **bilan**, et s'efforcera de les intégrer dans la poursuite du projet. Son document « Bilan et enseignements du maître d'ouvrage » revient en détail sur plusieurs points majeurs :

- **les quantités d'hydrogène stockées, les quantités d'eau nécessaires et le procédé retenu** : le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) apportera les précisions demandées sur ces sujets, mis à disposition du public ;
- **l'analyse du cycle de vie du projet** (son impact environnemental de sa construction à son démantèlement) : Hynamics a mandaté sa direction de la R&D (Recherche et Développement) pour faire certifier son calcul de l'ACV par un tiers indépendant, d'ici le dépôt du DDAE ;





- **les impacts environnementaux** : les études seront mises à disposition par Nantes Saint-Nazaire Port et un travail avec les associations locales sera engagé pour identifier les sites de compensation environnementale ;
- **l'emploi, la formation et la sous-traitance** : Hynamics souhaite poursuivre la dynamique engagée avec les acteurs à l'occasion de la concertation ;
- **la poursuite de l'information** : le site Internet du projet évoluera pour permettre une concertation continue, avec la désignation d'un interlocuteur référent, la possibilité de poser des questions via un formulaire ou une adresse mail, et des mises à jour régulières de la FAQ.

Retour sur le dispositif déployé pour garantir la qualité de l'information et de la participation

Organisée du 16 décembre 2024 au 9 mars 2025, la concertation préalable a mobilisé habitants, associations et acteurs économiques du territoire. Elle a permis de recueillir **quelque 200 contributions**, à travers plusieurs formats d'échanges et de participation :

- **10 rencontres** en présentiel ont été organisées (2 réunions d'information, 3 rencontres de proximité, 2 réunions dédiées aux acteurs, 2 tables-rondes thématiques et 1 réunion de synthèse), mobilisant **plusieurs centaines** de personnes ;
- l'espace participatif ouvert sur le site Internet du projet a récolté **52 contributions dont 8 cahiers d'acteurs** et l'équipe projet a reçu **3 avis par voie postale** (coupons-T) ;
- la maîtrise d'ouvrage a enfin rencontré **21 représentants de 13 associations environnementales et locales** ainsi que **43 représentants de 35 entreprises et institutions économiques, industrielles et académiques**.

Sous l'égide des garants de la CNDP, Hynamics s'est attachée à mettre un panel complet d'outils à la disposition du public pour que chacun puisse s'informer et participer utilement à la concertation. Le dossier de concertation et ses fiches thématiques, dont la qualité a été soulignée pendant la concertation, ont été des productions essentielles qui accompagneront le projet au-delà même de la concertation. La richesse et la diversité des points de vue exprimés montrent que l'effort de vulgarisation de sujets très techniques a démontré sa pertinence.

Une poursuite du dialogue jusqu'à l'enquête publique

Conformément aux recommandations des garants de la CNDP, **Hynamics organisera au troisième trimestre 2025 une réunion publique** pour présenter le bilan des garants, les enseignements tirés de la concertation et les réponses aux demandes de précisions et recommandations formulées par les garants. La mise en place d'un **comité de suivi** sera étudiée avec le(s) garant(s) de la concertation continue. La question de la prévention des risques sera approfondie dans le cadre des travaux du futur comité de suivi, en lien avec les parties prenantes concernées.

Par ailleurs, Hynamics proposera qu'à l'occasion de la réunion d'information qui sera organisée à l'ouverture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur désigné, le garant de la concertation continue soit présent pour faire le lien entre ces deux étapes légales de la vie du projet Take Kair.

À propos de la CNDP

La Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante chargée de garantir le droit à l'information et à la participation du public sur les projets d'aménagement et d'équipement ayant un impact significatif sur l'environnement et la société.

Leur bilan de la concertation est consultable sur le site Internet de la concertation ([Hynamics - Concertation Take Kair : Les documents de la concertation](#)).

En savoir +

Retrouvez toutes les informations sur le projet et ces événements sur le site Internet de la concertation :

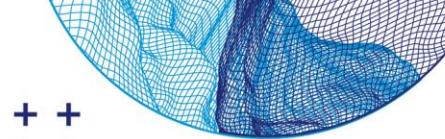
www.takekair-concertation.fr

CONTACT PRESSE

Christian Taillebois

06 67 63 64 99 / takekair-concertation@hynamics.com



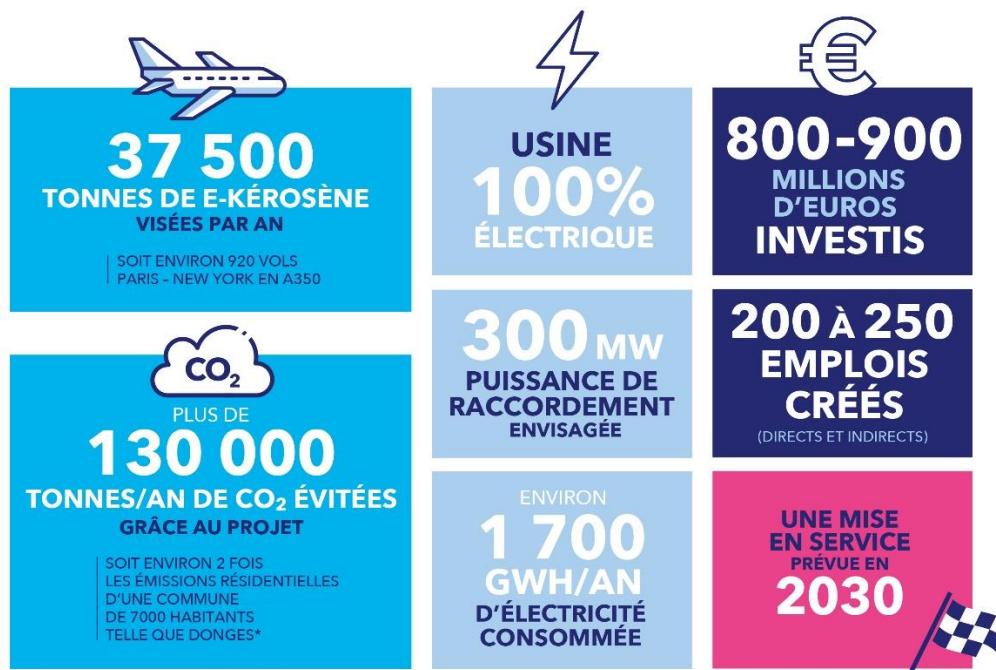


Take Kair en bref

Take Kair est un projet innovant de construction et d'exploitation d'une usine de production d'e-carburant, principalement à destination de l'aviation, à Donges, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire Port.

Le e-kérosène fait partie des solutions pour limiter les émissions de CO₂ et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Take Kair permettrait ainsi de diviser par 5 les émissions de CO₂ par rapport à l'utilisation de kérosène fossile.

Les chiffres-clés du projet



*En France, les émissions de CO₂/habitant étaient estimées en 2022 à environ 9,2 tonnes de CO₂/an selon le Rapport du Ministère de la Transition Écologique - Inventaire des Émissions de GES.

Les garants de la concertation

- Mme Mireille AMAT, Garante domiciliée en Pays de la Loire | mireille.amat@garant-cndp.fr
- M. Bernard PACORY, Garant domicilié en Pays de la Loire | bernard.pacory@garant-cndp.fr

Les maîtres d'ouvrage



Filiale du groupe EDF spécialisée dans l'hydrogène renouvelable et bas-carbone, Hynamics est le maître d'ouvrage en charge du développement, de la construction et de l'exploitation de l'usine de production du projet Take Kair.

Hynamics est à l'initiative de la saisine de la Commission nationale du débat public.



Le réseau
de transport
d'électricité

Gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français, RTE est le co-maître d'ouvrage, en charge du raccordement électrique du projet.

Le partenaire du projet et propriétaire du foncier



Établissement public propriétaire du foncier, en charge de l'aménagement et de l'exploitation de la plateforme logistique et industrielle portuaire de Nantes Saint-Nazaire.

